



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE MAREST SUR MATZ
Département de l'Oise
Séance ordinaire du 10 mars 2026 à 19h00

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LEPINE, le Maire

Présents: M. LEPINE, BOURDON, BONICHOT, VERNEY, PAREDES, Mmes DANGRÉAUX, DUVAL, MEUNIER, VIGOGNE.

Absents excusés: M. LEGRAND Gérard qui a donné pouvoir à M BONICHOT Alain

Secrétaire de séance : M. BOURDON

01.2026.01 : Objet : Désaffectation et Déclassement de la parcelle section A numéro 635

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment l'article L.2111-1.

Considérant que la parcelle cadastrée section A n° 635, située 42 rue Principale à Marest-sur-Matz (60490), appartenait initialement au domaine public communal et a fait l'objet d'une cession au profit de Monsieur et Madame Yves MENARD ;

Considérant qu'à la suite de cette cession, leur propriété est désormais constituée des parcelles cadastrées section A n° 635 et section A n° 422, cette dernière étant également située 42 rue Principale ;

Considérant que ladite parcelle section A n° 635 n'est plus affectée depuis 2005 à un usage public ni à un service public ;

Il est constaté, par la présente, la désaffectation matérielle de la parcelle cadastrée section A n° 635, laquelle emporte son déclassement du domaine public communal.

Le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,

A main levée et à l'unanimité des voix

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

M. Christian LEPINE

